

## Commune d'AVIGNON LES SAINT CLAUDE

# CONSEIL MUNICIPAL DU 28 janvier 2021 COMPTE-RENDU

**Présents** : BRAUN Caroline, SAUVEUR Régis, PERALTA Sandra, JOST Sébastien, GRAHEK Stéphane, CHARNAUD Loïc ; FAVIER Amélie, DANIEL Denis.

**Excusés** :

BOURBON Heydie,  
GRANDPERRET Denis,

- Désignation d'un secrétaire de séance,
- Approbation du Compte-rendu du 19 Novembre 2020
- Délibérations :
  - Projet destruction de la ferme et construction d'un espace ludique intergénérationnel : plan de financement
  - Projet de piste de ski
- Informations diverses :
  - Préparation du budget 2021
  - Point situation sanitaire
  - Point Sictom
  - Entrevue avec le Président de l'Association des chasseurs
  - Problème avec la chaufferie
  - Courrier de M. Christophe MORO

Séance ouverte à 18h30

- **Secrétaire de séance** :

Madame Amélie FAVIER se porte volontaire en qualité de secrétaire de séance.

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18 décembre 2020**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

- **Projet destruction de la ferme et construction d'un espace ludique intergénérationnel (dépôt des demandes et financement)**

Afin de pouvoir prétendre aux aides financières de l'état (DETR), du département, de la communauté de communes HJSC, un plan de financement doit être présenté et voté : 100000 € pour les jeux et pour la destruction de la ferme.

Madame la Député a également été sollicitée mais il n'y a plus de réserve parlementaire

Financement	DETR	DEPARTEMENT	COM COM	COMMUNE
0 à 40000	10000	10000	10000	10000
40000 à 70000	10500	9000		10500
70000 à 100000	10500			19500
	31000	19000	10000	40000

Ce plan de financement est adopté à l'unanimité.

Le conseil s'engage à financer la totalité des dépenses en cas de non obtention des subventions.

- **Projet de piste de ski :**

Madame Le Maire explique qu'il y a eu un souci avec les chasseurs le 1<sup>er</sup> janvier 2021 ; ces derniers se sont plaints d'un bourré mis en place pour les pistes.

Une rencontre a eu lieu avec le président de l'association des chasseurs d'Avignon afin d'échanger sur différents points.

De cet échange, il a été acté officiellement la création d'une piste de ski de fond, réglementé par un arrêté.

Les conditions de mise en œuvre de la piste sont les suivantes :

- ✓ Autorisation donnée à Didier d'utiliser le tracteur de la commune,
- ✓ Autorisation donnée à Didier de tracer la piste pendant ses heures de travail.

La piste débutera de la route Mayet. Deux pistes vertes sont prévues, à savoir :

- ✓ La Route des Puits des Sous
- ✓ La Route Mayet

Madame La Maire présente le plan de sécurité :

- ✓ Responsable de la sécurité : M. Didier GUYETAND
- ✓ Suppléants : M. Régis SAUVEUR et M. Loïc CHARNAUD
- ✓ Installation d'une barrière au début de la piste
- ✓ Interdit aux véhicules à moteur
- ✓ Signalisation à mettre en place pour les raquettes et les promeneurs à pieds en dehors des pistes, sur le côté.

Une boîte à dons est proposée afin que les personnes extérieures à la commune contribuent à l'entretien des pistes.

Il est nécessaire de prendre contact avec M. Bourbon avant de faire l'arrêté.

Ce projet est adopté à l'unanimité.

- **Informations diverses :**

- ✓ **Préparation de budget 2021 :**

TDF n'a pas payé

Mairie d'AVIGNON-LES-SAINT-CLAUDE – 1, place Saint-Roch – 39200 AVIGNON LES SAINT CLAUDE

Projet investissement : construction (aire de jeux), destruction (ferme), site internet, voirie, lieu de stockage (location d'un conteneur ?).

✓ **Point situation sanitaire (vaccination des plus de 75 ans et des personnes fragiles) :**

4 personnes de la commune ont voulu se faire vacciner et n'ont pas pu obtenir un rendez-vous.

✓ **Point SICTOM pour les trois Maisons, l'Impasse des Pins et La Bataille :**

Deux points de collecte sont prévus à l'Impasse des Pins avec Les Orchidées et à la fin des Trois Maisons.

La question du point de collecte pour La Bataille se pose et le nombre de poubelles nécessaires.

Le Sictom ne peut pas acheter de petits camions.

✓ **Entrevue avec le Président de l'Association des chasseurs :**

Cf la piste de ski de fond

✓ **Problème avec la chaufferie du lotissement des Orchidées:**

La chaufferie est gérée par la commune.

A chaque coupure de courant, il y a des problèmes. Il n'y a pas de système de désembouage ; il faut donc enlever la boue (qui provient des tuyaux).

Il est nécessaire d'installer 2 bouteilles de désembouage (voir devis) pour septembre 2021. A prévoir dans le budget. Faire les travaux (durée 4 jours) pendant la période estivale. Faire un courrier à l'OPHLM et un courrier à la communauté de communes (demande de subvention).

Contrat d'entretien avec PICARD = à réétudier au 1<sup>er</sup> mars.

✓ **Courrier de M. Christophe MORO:**

Il y a un problème de ruissèlement des eaux ; M. Christophe MORO demande l'installation d'un regard. L'employé communal a prévu de le rencontrer rapidement.

Séance levée à 21h00

<b>Prochaine réunion du conseil municipal : le jeudi 25 février à 18h30</b>
-----------------------------------------------------------------------------

Le Maire,  
Caroline Braun

La secrétaire de séance  
Amélie FAVIER

BRAUN Caroline	SAUVEUR Régis	PERALTA Sandra	JOST Sébastien
CHARNAUD Loïc	BOURBON Heydie	FAVIER Amélie	DANIEL Denis
GRAHEK Stéphane			